

Crédit, croissance... les prévisions de BAM

• L'encours des prêts en hausse, les créances en souffrance aussi

• Les dépenses d'investissement doivent être mieux ciblées

LA banque centrale a réévalué le taux de croissance à 1,4% en 2016 et prévoit 4% l'année prochaine. La révision du taux pour 2016 (+0,2 point) tient surtout à la légère augmentation à 2,9% de la croissance non agricole alors que la prévision de baisse de 9% de la valeur ajoutée agricole est maintenue. Pour cette année, l'encours des crédits devrait progresser de 3% au lieu de 2,7% prévu en juin puisque les taux débiteurs ont reculé profitant ainsi à tous les segments. En parallèle, les créances en souffrance sont en hausse de 10,2%. «C'est un souci, le prix du risque est plus important et cela pèse sur le développement de l'activité bancaire», souligne Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib. L'essentiel vient des entreprises, en particulier celles opérant dans les BTP, le textile, etc. «Nous espérons que l'environnement changera avec la reprise et que les délais de paiement vont s'améliorer», assure Jouahri.

sance. C'est elle qui tire le crédit. Nous sommes prêt à injecter sur le marché bancaire toutes les liquidités nécessaires au financement de l'activité économique», soutient Jouahri. Néanmoins, les autorités monétaires restent vigilantes et veillent à ce que ces financements ne servent pas les opérations spéculatives dans l'immobilier ou dans les actifs boursiers.

■ Le crédit devrait progresser de 3% en 2016

Les conditions d'octroi des crédits ont été assouplies et les banques jouent le jeu puisque la baisse du taux directeur en mars s'est répercutée sur les taux débiteurs: une diminution du taux moyen pondéré global de 31 points de base à 5,24%. La concurrence aidant, les réductions du taux directeur depuis le troisième trimestre 2014 se sont traduites par une baisse du taux débiteur global de 79 points de base. Le crédit devrait ainsi progresser de 3% à fin 2016. Pour 2017, la banque centrale table toujours sur une augmentation de 4%.

■ Mise au point sur les banques participatives

«Nous ne faisons pas l'objet de pression puisque de grandes banques marocaines sont également demandeuses. Mais tout le dispositif doit être prêt avant de démarrer». Pour la banque centrale, des éléments comme le refinancement doivent être clarifiés et arrêtés. Elle travaille d'ailleurs avec le ministère des Finances sur les sukuk, soit les titres sur lesquels se baseront les refinancements. Elle assure aussi que les circulaires sur les produits liés à la finance participative sont prêtes et ont été soumises au Conseil des oulémas. Au total, huit demandes d'agrément ont été déposées à Bank Al-Maghrib.

■ Chercher l'efficience de l'investissement

Le modèle économique basé sur la demande s'essouffle et la banque centrale estime qu'il faut «regarder les choses de plus près surtout par rapport à l'efficience de l'investissement». L'Icor, qui mesure le nombre de points de capital nécessaires pour créer un point supplémentaire de croissance, reste à un niveau élevé. Il faut 7,7 unités de capital pour un point supplémentaire de croissance. Comment nous dépensons? Est-ce que nous optimisons la dépense, s'est interrogé Jouahri, pour lequel la croissance ne se décrète pas: «Il faut lui préparer toutes les conditions nécessaires et veiller à sa bonne distribution».



Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib: «Nous sommes dans la moyenne de 10% des ressources en or de la valeur des avoirs extérieurs. Mais la gestion de l'or est difficile. Il vaut mieux avoir des devises sous la main» (Ph. Bziouat)

■ La TPE suscite «l'intérêt» des banques

Les banques financent de plus en plus la très petite entreprise. «C'est positif», estime Jouahri pour lequel l'intérêt pour ce

segment doit être accompagné de mesures. Le statut de l'auto-entrepreneur qui a attiré jusque-là 50.000 personnes pourrait largement dépasser les objectifs fixés d'ici 2020. En tout cas, le dispositif est jugé intéressant parce qu'il permet de lutter contre l'informel et de tirer l'emploi des jeunes.

■ Flexibilité du régime de change: le point sur le chantier

La mise en œuvre de la flexibilité du régime de change est maintenue pour le deuxième semestre 2017. Cette flexibilité nécessite des pré requis, s'effectuera de manière progressive et s'accompagnera de beaucoup de sensibilisation et d'explications vis-à-vis des opérateurs. «C'est un tournant important et structurant», souligne Jouahri. Le benchmark avec plusieurs pays a montré que le processus peut prendre plusieurs années. □

Khadija MASMOUDI

Pour réagir à cet article:
courrier@economiste.com

■ Des arguments techniques, pas de jugement de valeur

«Je ne donne pas de jugement de valeur sur la situation économique du pays». Abdellatif Jouahri estime que son rôle se limite à livrer les constats et les données qui expliquent le maintien ou pas du taux directeur de la banque centrale.

■ La réponse au mémorandum se fait toujours attendre

Avec les élections, la réponse au mémorandum adressé en mai dernier par la banque centrale au gouvernement est différée, voire «oubliée». En tout cas, pour le wali de Bank Al-Maghrib, «la réponse est certainement reportée». Selon lui, «nous sommes dans une période sensible et je ne veux pas être accusé d'attaquer un groupe ou de soutenir un autre». La banque centrale suit néanmoins les engagements pris par les banques au titre de ce mémorandum: transmettre aux clients leur notation, justifier le refus du crédit, engager la discussion sur un plan sectoriel, etc.

■ «Nous sommes prêts à injecter toutes les liquidités»

La banque centrale ne vise pas un taux d'évolution précis de l'encours des crédits. Mais elle essaye de pousser les banques à «prendre quelques risques» en vue de soutenir la croissance économique. «Le crédit est lié à l'activité économique et à la crois-